

# Prix National arturbain.fr 2012 - "Quartiers écologiques en lien avec un réseau nature"

## Maitrise d'ouvrage :

Ville de Dreux - 2, rue de Châteaudun - BP 80129 - 28103 DREUX cedex - Tél. : 02 37 38 84 85 - www.dreux.com - mail : g.hamel@ville-dreux.fr

## Responsables :

Gérard Hamel, Maire de Dreux et Président de l'ANRU - Dominique Maisons, Adjoint au Maire - Eddy Iacona, Directeur Général adjoint des Services Techniques - Laurent Pezin, Architecte-urbaniste

## Présentateurs :

Laurent Pezin

## Organisme décisionnaire et propriétaire du site :

Ville de Dreux

## Description de l'opération :

Située à moins d'une heure de l'Ouest de Paris, Dreux compte environ 32 000 habitants. Elle est au cœur d'une agglomération de près de 60 000 habitants. Depuis les années 2000, la municipalité a engagé un programme ambitieux autour de la place Mésirdard, d'abord avec la construction d'une médiathèque d'agglomération, puis avec la construction à proximité d'un parking souterrain paysager de 400 places agrémenté d'un mur végétal. Dans le milieu des années 2000, ont été entrepris les aménagements paysagers de la place Mésirdard et ses alentours sur une surface totale de 2 hectares en plein cœur de ville. Afin de rendre le bassin de vie encore plus attractif, plusieurs opérations de logements de standing ont été réalisées. L'aspect environnemental a été le fil conducteur de l'ensemble du programme. Les aménagements des bords de Blaise avec la sente Rotrou (7), les jardins de la médiathèque, la découverte de la Blaise ou encore la création du quai Adèle Foucher ont favorisé des promenades piétonnes en centre-ville. L'intégration dans un site préservé d'une voie nouvelle (4) et l'extension du parc Koenig (6) à proximité ont renforcé l'attractivité environnementale de la commune. Le volet artistique vient compléter ce développement avec des oeuvres intégrées dans les espaces publics et l'ouverture d'un musée d'art.

## Equipe pluridisciplinaire :

Laurent Pezin, Architecte-urbaniste mandataire, Agence ARC.AME - Fabrice Busson, Bet VRD, Verdi Ingénierie Centre Ouest - Olivier Renaud, BET Environnement et Paysagiste, SOREPA.

## Découverte de l'éco centre ville par la création d'une voie nouvelle, Dreux (28)



- 1- Place du champ de foire
- 2- Entrée du pont et liaison douce vers les berges
- 3- L'ouvrage se faufile entre la rivière et le stade
- 4- Vue aérienne est-ouest
- 5- Bassin de rétention et liaison rue St Thibault
- 6- Allée Koenig
- 7- Sente Rotrou
- 8- Pont vu de la berge



## Qualité architecturale :

- La **voie nouvelle** relie directement la rue Saint-Thibault à la gare, en passant par l'avenue Mesulgen (4).
- **Désengorgement du centre-ville** et intégration du pôle d'équipement du champs de foire jusqu'alors enclavé.
- Le nouveau giratoire créé une véritable **entrée dans l'éco centre-ville**.
- **Continuité des circulations douces** (6 et 7) vers le parvis et l'éco centre-ville.
- Volonté de **rompre avec l'image d'un ouvrage routier** traversant la ville sans la voir : soin apporté aux détails de réalisation, garde-corps, revêtements, éclairage, mobilier (3).
- Nouvelle voie et ouvrage d'art pensés comme un **boulevard urbain continu** contribuant au rayonnement de l'éco centre-ville.
- Pont de forme élancée et dynamique, **symbole du lien** créé entre le sud et le nord de la ville.

## Qualité de vie sociale :

- **Désenclavement de la place** du champs de foire (1) et **insertion dans la vie sociale** de l'éco centre-ville.
- Le parvis devient le **pôle d'entrée du lycée** et permet de mettre en **relation les dessertes de bus** et tous les équipements attenants.
- Le champs de foire et ses équipements sont dorénavant **reliés au centre-ville**.
- Population associée dès le début du projet, **nombreuses concertations** qui ont permis l'adhésion totale des habitants.
- **Protection des habitants face aux nuisances sonores** : l'ouvrage passe à côté de la rivière, vers le complexe sportif du Vieux Pré afin de l'éloigner largement des résidences.
- **Invitation des riverains** aux moments clés du chantier notamment le lancement de la structure métallique du pont.
- Nouveaux lieux de rencontre (bords de Blaise, jardins...) permettant **l'organisation de manifestations** estivales "les guinguettes de la Blaise" au bord de la rivière.
- **L'extension et la réhabilitation du parc** (1,5 hectares) en centre-ville sur l'ancienne allée Koenig (6) créé un **espace intergénérationnel** de promenade et de détente, skate parc agrandi et jeux pour enfants.
- Le pont a été **approprié par la population** qui profite de la promenade belvédère.

## Respect de l'environnement (trame verte et bleue)

- **Préservation des espaces naturels remarquables** à proximité du pont.
- Modelage de l'espace paysager d'entrée de ville pour **mettre en valeur l'eau** et son écoulement naturel vers le ruisseau en aval.
- **Etude d'impact** approfondie en amont du projet.
- Le pont se faufile entre les berges et les plantations, entre le stade et le ruisseau (3), **limitant l'impact** de l'ouvrage sur l'environnement et offrant un espace en belvédère.
- **Faunes et flores** des espaces terrestres et aquatiques traversés par l'ouvrage ont été **étudiées et préservées**.
- Intégration de la **végétation dans la ville** avec les espaces minéraux (Place Mésirdard, cour de l'Hôtel-Dieu, voie nouvelle).